

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Pratiques cliniques complexes

2026-2027

Code : S.PH.370. 3004.F.24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6 ☐ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences ☒ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences ☒ Eb1 ☒ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Appliquer une démarche de diagnostic différentiel de situations cliniques complexes et traiter
- Identifier les différents composants de la complexité dans la santé.
- Déterminer le niveau de complexité de la situation du/de la patient.e.
- Justifier le rôle de la physiothérapie en fonction des besoins du/de la patient.e, de la situation et du milieu de pratique professionnelle.
- Elaborer et appliquer une prise en charge physiothérapeutique adaptée.

- Se situer comme professionnel.le de santé dans le réseau de soin.
- S'impliquer comme partenaire de soin avec les autres professionnel.les de santé.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Facteurs de complexité
- Interaction/rôle des professionnels de santé envers les patients
- Atteintes multi-systémiques et diagnostic différentiel (pathologies complexes)
- Présentation de situations cliniques avec différents niveaux de complexité, selon :
 - les sources de douleurs
 - les différents systèmes impliqués (musculo-squelettique, vasculaire, neurologique, cardio-respiratoire,...)
 - les milieux de soin (cabinets, hôpitaux, EMS, écoles, ...)
 - les intervenant.e.s autour du/de la patient.e
 - les types de clientèle

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☒ Autre : travail en groupe | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Ecrit | ☒ Oral | ☒ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : présentation |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

7. Bibliographie principale

- Perone N. & Sommer J. (2022). *Identification du patient complexe pour une prise en charge interprofessionnelle*. Rev Med Suisse ; 18:560-5
- Busnel C., Bridier-Boloré A., Marjollet L. & Perrier-Gros-Claude O. (2021). *Complexité des prises en soins à domicile. Guide pour les professionnels de l'aide et des soins à domicile*. Carouge: Institut genevoise de maintien à domicile (imad)
- Littérature scientifique proposée par les différents intervenants du module

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : BALTHAZARD Pierre

Descriptif validé le 18.08.2026, par MTR